Grain de sel

45

DÉCEMBRE 2008-FÉVRIER 2009

LA REVUE D'Inter-réseaux Développement rural

La quête des terres agricoles en Afrique subsaharienne

Le « Violet de Galmi » est-il menacé ?

Investir dans la transformation de céréales locales

Économies rurales : au-delà de l'agriculture…

Malédiction cacaoyère et une difficile diversification des revenus en Côte d'Ivoire

François Ruf (francois.ruf@cirad.fr) et Roger Tanoh (ong_acvie@yahoo.fr)

Dans les années 80, les revenus monétaires des planteurs de cacao dépendaient à 95 % du cacao. Depuis les années 2000, ces planteurs tentent de diversifier leurs revenus. Mais les effets restent limités de par l'étroitesse du marché et d'une politique économique de court terme aux effets tristement classiques.

▸ François Ruf est économiste au Cirad à l'UMR Innovation. Roger Tanoh est ingénieur agricole au sein de l'ONG « Agriculture et cycle de vie ».

▸ Autres articles sur le même thème parus dans des numéros précédents de *Grain de sel* :

Mbaye Mbengue. *Une autre vie après l'agriculture : Des femmes ont quitté les champs pour devenir bouchères ou fabricantes de briques*. GDS n°14 (mars 2000) p. 6.

Badji Maharafa. *Au Mali, tourisme solidaire et développement rural vont de pair.* GDS n°36 (nov. 2006) p. 27.

« *Mon père est originaire d'un village près de Bouaké, il est arrivé en 1969 dans notre village de Zamblekro. Il est devenu grand planteur de cacao, avec plus de 15 ha. Dans les années 80, le cacao lui permet de nous envoyer à l'école, de construire une maison. Puis le prix du cacao chute, et les maladies déciment les cacaoyers. Cette année, malgré les traitements phytosanitaires par mes frères et moi, nous venons de perdre 6 ha. Nous replantons mais en saison sèche, tous les plants meurent. Nous n'avons aucun revenu à part le cacao. Notre papa est reparti au village natal. Malade de la prostate il lui faut 1 300 000 F pour son opération. Á cause des mortalités des cacaoyers et du mauvais prix du cacao, on n'a rien pu faire* ».

Le double piège du cacao et du politique. Ce récit familial en Côte d'Ivoire résume le drame de bien des économies cacaoyères. L'histoire est classique. Au début des hommes, pauvres et courageux quittent leur village aux faibles ressources économiques et migrent vers les régions de forêt tropicale où le cacaoyer pousse bien. Le cacao, c'est la possibilité d'échapper à la misère, de transmettre quelque chose à ses enfants. Les 15-20 premières années, le rêve se réalise. L'argent arrive.

Puis le piège de la monoculture se referme. Au fil des ans, les cacaoyers vieillissent, les sols s'appauvrissent, les maladies apparaissent. Les hommes vieillissent aussi, ne peuvent plus soigner ni eux ni leurs arbres. Planteur et plantation suivent un même cycle de vie. Retraite ruinée. Enfants en échec aussi : la replantation du cacao est plus difficile à la génération suivante, le milieu naturel étant dégradé[1].

Les familles de migrants sont trahies par leur dépendance au « cycle du cacao ». Très souvent, ils sont trahis aussi par la politique qui assimile le secteur cacaoyer à la pompe à finance des États et de la bourgeoisie d'État[2]. Ces dernières années en Côte d'Ivoire, l'État prend près de 0,5 €/kg. Selon le cours mondial, le planteur ne reçoit alors que 0,45 à 0,75 €/kg. Depuis 20 ans, les planteurs en Côte d'Ivoire n'ont cessé de s'appauvrir (cf. graphe). Avec la chute du cours mondial, les arbres et hommes vieillissant, cette ponction de l'État devient criminelle.

Une diversification des activités difficile. Face à ce piège de pauvreté, la diversification des activités devient vitale. La diversification agricole la plus naturelle est celle des cultures vivrières : pas de taxation directe et demande croissante avec le développement des villes[3]. Une autre diversification agricole en marche en Côte d'Ivoire, plus importante, est l'hévéa : la taxation sur cette filière reste encore faible aujourd'hui… mais jusqu'à quand ?

Face à ces aléas sur la production et sur les prix, la diversification dans des activités non agricoles parait essentielle. Dans le village de Zamblekro pourtant, la part des revenus non agricoles est très faible et inégalement partagée : les planteurs d'origine Baoulé (centre de la Côte d'Ivoire, près de Bouaké) restent complètement dépendants d'un cacao en déclin, tandis que les planteurs d'origine burkinabé diversifient un peu plus (autour de 10 % de leur revenu ; cf. Tableau).

Plusieurs facteurs entravent les processus de diversification et le développement d'autres activités.

Dégradation des routes et abandon de l'État. La dégradation des routes et pistes est classique dans les économies cacaoyères en déclin. L'État prélève sur les revenus des planteurs mais n'investit plus dans les infrastructures. C'est encore plus vrai dans un pays qui a connu un début de guerre civile. Dans les années 80, la piste d'accès au village de Zamblekro, de 17 km, se parcourait en 1 heure en saison des pluies. En 2009, il faut plus de 2 heures. Le cacao reste transportable mais la vente de produits vivriers n'a plus de sens économique. De même, toute activité non agricole demandant des déplacements vers les routes et les villes devient très difficile.

Faible développement des campagnes lié à la ponction de l'État. Sur la longue période, la Côte d'Ivoire a pu devenir un des pays phares de la sous-région grâce à des activités de service en ville (banque, assurance). Dans les campagnes, la ponction permanente des revenus agricoles bloque les investissements et les opportunités non agricoles : au moment où il y en aurait le plus besoin, les opportunités d'emploi dans les campagnes en dehors de l'agriculture deviennent quasi nulles.

Le prix du cacao, déflateur de revenus. Dans les années 80, bien des planteurs Baoulé s'adonnent au tissage de pagnes, réputés. En 1988, année de l'effondrement du prix du cacao, ils n'ont jamais pu les vendre. Ils ont vu que dans une économie de monoculture, le prix de la matière première joue le rôle de déflateur : si le prix du cacao s'effondre, il y a peu d'acheteurs pour ce qui ne relève pas du minimum vital.

Un manque d'anticipation. Lorsque des familles de planteurs se sortent de la misère grâce au cacao, il leur est difficile d'anticiper la chute de production et du prix, pourtant classique dans l'histoire du cacao : un fait compréhensible chez les planteurs, mais plus coupable chez les politiques.

Quelle diversification ? La diversification verticale, logique mais inégale. Les 10 % de revenus non agricoles chez

1. *Boums et Crises du cacao. Les vertiges de l'or brun*. F. Ruf. Karthala. 1995.

2. *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*. Y-A. Faure et J-F. Médard. 1982.

3. *Temps des villes, temps des vivres*. J. Chaléard. Karthala. 1996.

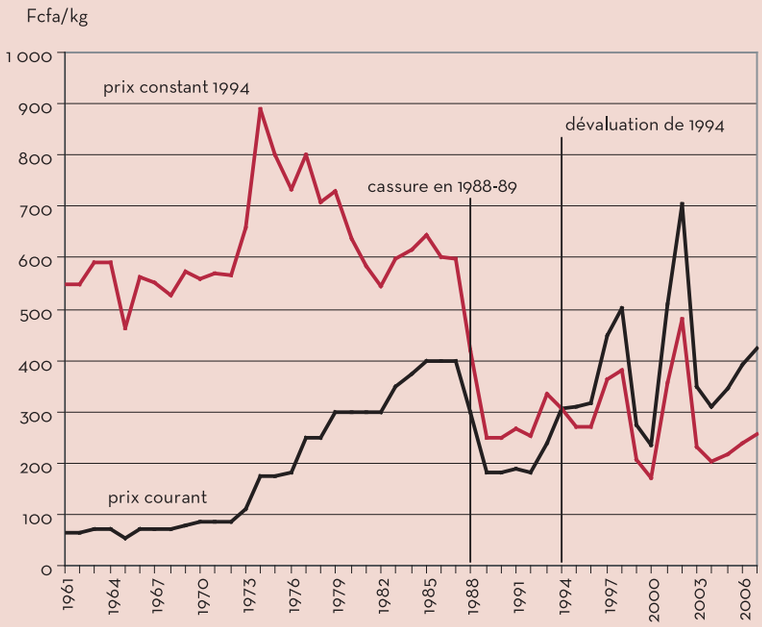

Prix du cacao au producteur en Côte d'Ivoire (1960 à 2007)

Sources : Ruf et Agkpo, 2008.

des planteurs burkinabé du village de Zamblekro consistent en activités de « pisteur », et de collecte et transport du cacao entre plantations et ville. En Côte d'Ivoire, historiquement, les planteurs ont été longtemps exclus du commerce du cacao[4]. Cela signifie moins de valeur ajoutée réinvestie dans les campagnes : tout part en ville, voire hors du pays.

Mais à la faveur des crises et du changement de génération, les fils de planteurs burkinabé investissent le secteur de la commercialisation du cacao, en partie sous l'effet des tentatives occasionnelles des Ivoiriens de les écarter de l'accès à la terre : ces tentatives échouent mais éveillent l'attention des jeunes Burkinabé, qui cherchent à diversifier leurs revenus. Ils démontrent ainsi l'utilité de revenus non agricoles. Ils offrent à leurs parents un prix du cacao supérieur à celui accordé aux autres planteurs. Surtout, ces revenus du commerce aident à réinvestir dans l'agriculture : achat de terres et intrants. Ils échappent ainsi à la « malédiction cacaoyère », contrairement aux Baoulé.

Un coup d'œil à l'échelon national. Élargissons l'angle de vue. Sur une enquête passée récemment pour le compte de l'Union européenne, sur 500 planteurs, 40 % des ménages déclarent un « autre revenu », contribuant pour 14 % aux revenus monétaires. Lorsque les villages ne sont pas trop isolés, les planteurs recherchent d'autres sources de revenus : « pisteur », gérant de coopérative, peseur, l'artisanat tel que la fabrication de savon local à partir d'huile de palme, le commerce de poissons ou de produits vivriers (attieké, vin de palme, alcool koutoukou), petits restaurants et maquis (dans les villages importants), petites boutiques (biens de première nécessité), « cabines » de téléphone cellulaire, électricien, maçon, menuisier, mécanicien, couture et coiffure, pasteur, pêche (essentiellement dans les lacs de barrages).

L'aide de la famille est parfois mentionnée, de fils travaillant en ville, voire à l'étranger, preuve que l'investissement des « parents planteurs » dans la scolarisation des enfants n'est pas toujours sans retour.

Les pensions de retraite reflètent une des mutations du pays, avec un nombre croissant de retraités revenant au village. Ici, c'est le cacao (ou de plus en plus le caoutchouc) qui diversifie des revenus « urbains ».

Les rentes foncières, un autre revenu. Chez les « autochtones », les activités foncières deviennent une nouvelle source de revenu : location et vente de terres, mises en garantie de plantations, représentent une part non négligeable de leurs revenus. Autour de Gagnoa, les locations de terre se négocient de 20 000 à 25 000 Fcfa/ha ; autour de Soubré, la pression foncière fait monter les prix à 50 000 Fcfa/ha. Des migrants ayant acquis de grandes superficies, grâce à l'ancienneté de leur installation ou de celle de leurs parents, profitent également de cette nouvelle manne.

Au bilan, les planteurs tentent bien de sortir de la « malédiction cacaoyère » par la diversification de leurs revenus. Mais l'environnement économique et politique n'aide pas, pour le moins… ■

Qu'entendons-nous par activités rurales non agricoles ?

Derrière la notion d'« activités rurales non agricoles » se cache une diversité d'activités plus ou moins interdépendantes au sein de l'économie rurale. Trois catégories peuvent en ressortir (une proposition de typologie) :

– l'ensemble des entreprises et services d'appui au secteur agricole, en amont et en aval de la production (formation, conseil, vulgarisation, fourniture d'intrants, matériel et équipements, microfinance, transformation des produits, commercialisation, etc.) ;
– les entreprises en milieu rural qui fournissent des biens et services, non liées à l'amont, l'aval, ou la production agricole elle-même (artisanat, entreprises de différentes tailles, formelles et informelles) ;
– l'ensemble des services et dispositifs d'appui publics et privés en milieu rural, qui n'ont pas forcément de vocation économique en tant que telle mais qui contribuent au développement (éducation, santé, infrastructure, justice, communication, chambres consulaires, organisations professionnelles, etc.).

Source : P. Chédanne. *Les activités non agricoles en milieu rural, élément de rénovation de la politique de développement rural de la coopération française*. Agridoc n°5, 2003.

Estimation des revenus annuels des planteurs dans un village du centre-ouest de Côte d'Ivoire en 2007 (Euros et %)

Planteurs selon origine	Cacao (+ un peu de café)	Autres cultures pérennes	Vivriers	Revenus non agricoles	Total
Burkinabè	1663 (90 %)	0	0	183 (10 %)	1846 (100 %)
Baoulé	2102 (98 %)	0	23 (1 %)	30 (1 %)	2155 (100 %)

(Pour un revenu de 2000 €/an par famille de 13 personnes, cela équivaut à 0,40 €/pers./jour. Sources : Enquêtes Cirad, 2007/08)

4. Contrairement à un pays comme l'Indonésie où les planteurs ont été les premiers à commercialiser le cacao. Cf. « Boums et Crises du cacao ».

Changer le regard sur les activités non agricoles en milieu rural

Loïc Barbedette (loïc.barbedette@wanadoo.fr)

L'ÉCONOMIE rurale africaine ne se résume pas à l'économie agricole. Les ruraux vivent de nombreuses autres activités. Cette réalité diverse dépasse les concepts et outils aujourd'hui mobilisés, et reste difficilement reconnue. Et pourtant, n'y a-t-il pas urgence à intégrer les activités non agricoles dans la construction de nouvelles économies rurales ?

▸ Loïc Barbedette, sociologue, a travaillé jusqu'en 1980 sur le secteur informel urbain en Afrique centrale. Il accompagne, en tant que consultant, depuis 1982 des organisations de paysans et d'éleveurs dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, et a dirigé des recherches paysannes de terrain sur l'évolution du monde rural au Sénégal, au Mali, en Guinée Bissau et au Tchad.

LE REGARD PORTÉ sur les activités non agricoles des agriculteurs et des pasteurs africains est le plus souvent superficiel et statique : on les considère comme des activités annexes, et lorsqu'on les recense dans les enquêtes agricoles — ce qui n'est pas toujours le cas, on en dégage rarement la signification économique, sociale ou politique. Le paysan lui-même, lorsqu'on analyse avec lui la contribution de ses différentes activités au budget familial et que l'on constate que les apports de ces activités non agricoles représentent dans certains cas les trois quarts de ce qui lui permet de vivre, continue de considérer comme secondaire ce qui est devenu en réalité la part principale de son exploitation familiale.

Des regards et grilles de lecture figés. L'incapacité dans laquelle on se trouve à cerner la place et la fonction de ces activités dans l'économie réelle du monde rural tient sans doute du fait que les catégories dans lesquelles on les range ne permettent pas de les appréhender de façon dynamique et de les penser de façon adéquate. La notion passe-partout « d'activités génératrices de revenus » n'a de ce point de vue pas rendu service car elle dispense de chercher les liens entre ces activités et conduit à un simple entassement d'opportunités à court terme envisagées le plus souvent du point de vue de la « promotion féminine ». On s'interdit de cette façon de les resituer dans une logique d'exploitation familiale et d'évolution économique d'ensemble.

Des réalités multiples et en constante évolution. Un examen plus précis de ces activités montre d'une part qu'elles ne sont pas de même nature pour les femmes et pour les hommes, ou dans une exploitation agricole et dans une exploitation pastorale, et d'autre part que les types de « métiers non agricoles » évoluent. Il a ainsi toujours existé des métiers non agricoles traditionnels, complémentaires de l'activité agricole (boissellerie, tissage, poterie, vannerie…) ou pastorale (forge et bijouterie, sellerie, commerce du lait et des animaux…), exercés dans la plupart des sociétés d'Afrique de l'Ouest par des groupes spécialisés organisés dans les systèmes de caste. Dans bien des cas ces métiers existent toujours, mais se sont transformés : les forgerons soninké de Kaëdi en Mauritanie sont passés par les garages de Dakar et de Nouakchott ou ont rapporté des usines Renault de nouveaux modes de production ; de nombreux tailleurs ont adopté la machine à coudre… D'autres transformations moins visibles ont une portée sociale très profonde : on voit aujourd'hui dans la région de Louga (Sénégal) des *ceddo* (nobles) dépasser les préjugés de caste et exercer des métiers de *ñeeño* (artisans) — par exemple la mécanique — ; ailleurs on voit des pasteurs s'adonner au commerce du bétail, et là où des mini laiteries se créent, les hommes confisquer aux femmes le travail du lait qui leur revenait traditionnellement.

Surtout de nouveaux métiers « modernes » sont apparus et se multiplient. Ce sont pour l'essentiel des métiers de service : chauffeurs, courtiers, guides, répétiteurs scolaires ou maîtres d'écoles communautaires (notamment au Tchad), restaurateurs… Il peut y avoir une très grande créativité dans l'invention de nouveaux métiers : on voit ainsi actuellement dans la région de Bakel au Sénégal des jeunes scolarisés proposer leurs services aux émigrés revenus au pays pour effectuer des recherches sur Internet dans les cybercafés afin de reconstituer leur carrière en France et entreprendre les démarches leur permettant de toucher leur retraite.

Le « rural » ne se réduit pas à « l'agricole ». Il y a ainsi une diversification des métiers non agricoles en milieu rural. Deux observations doivent être faites à ce propos.

D'une part certaines de ces activités non agricoles se greffent sur la production agricole ou l'élevage et viennent les valoriser (activités de conservation, de transformation, de transport, de commercialisation), alors que d'autres sont déconnectées par rapport à ce secteur agro-pastoral. Cette première distinction est importante à faire parce qu'elle permet de discerner si de nouvelles tendances vers des formes de multi polarisation de l'économie rurale ne sont pas en train d'apparaître dans certaines régions. Dans les situations où cela s'avérerait être le cas, ceci devrait inspirer des politiques régionales soutenant des secteurs émergents. Mais actuellement, on prend surtout en considération les activités para ou péri agricoles du fait que l'on considère que la vocation du monde rural est, par définition, agricole ou pastorale, ce qui n'est peut-être plus vrai pour toutes les zones. On se rend ainsi prisonnier de ses *a priori*.

D'autre part, les trop rares études d'ensemble faites sur les activités non agricoles tendent à montrer que les plus nombreuses d'entre elles sont de type commercial. Mais ici encore, on utilise des catégories paresseuses pour les décrire et il semble que l'on en ait tout dit lorsqu'on a parlé de « petit commerce ». On ne sait donc pas précisément ce qui s'échange, on connaît mal les circuits et l'importance des flux. C'est pourtant à partir de là que l'on pourrait appréhender les dynamiques actuelles de l'économie rurale. Les activités et les métiers non agricoles en milieu rural changent ainsi plus vite que le regard que l'on porte sur eux et qui permet de les déchiffrer, et l'on risque ainsi de se trouver de plus en plus en décalage par rapport aux réalités. Alors, comment changer ce regard ?

Quand nos lunettes nous empêchent de voir la réalité, il faut les changer. La façon dont une fédération paysanne sénégalaise (la Fongs) a évolué par rapport à cette question est intéressante à connaître (cf. article p.20). Des horizons nouveaux se sont ouverts grâce à un angle d'attaque orienté vers la compréhension de dynamiques économiques et non plus vers une approche sectorielle des activités — agricoles ou non agricoles.

Mais ces initiatives se heurtent à de nouvelles difficultés qui sont également liées aux rigidités des « regards » portés sur les réalités.

Un secteur informel qui échappe au regard des techniciens. La première rigidité tient au fait que les données statistiques sur lesquelles repose l'élaboration des différents plans régionaux de développement sont des données conventionnelles portant sur les secteurs formels de l'économie ; les politiques régionales passent donc à côté des réalités. Ainsi, par exemple, la Fédération des associations paysannes de la région de Louga (Fapal) au Sénégal faisait le constat suivant en préparant un forum sur l'avenir de cette région (en 2007) : les données disponibles sur le commerce régional portent seulement sur les établissements et activités déclarés et ignorent le secteur informel ; celles sur l'artisanat ne concernent que les artisans inscrits à la chambre des métiers ; ou encore, le secteur des transports ne rend pas compte du recours aux charrettes hippomobiles, pourtant essentiel dans le fonctionnement de l'économie réelle de proximité de la région. Or, une grande partie de cette région relève de cette « économie non agricole », où le commerce informel et les nouveaux métiers, qui échappent à ces nomenclatures, ont une place très importante[1].

« LES ACTIVITÉS ET LES MÉTIERS NON AGRICOLES EN MILIEU RURAL CHANGENT AINSI PLUS VITE QUE LE REGARD QUE L'ON PORTE SUR EUX »

Une vision « urbano-centrée » de l'économie rurale. Il y a pourtant des recherches novatrices qui ont été faites ces dernières années sur les économies locales dont elles mettent en évidence les composantes et les flux. Il s'agit notamment des études Ecoloc réalisées depuis 1997 (suite à la prospective réalisée en 1991 par le Club du Sahel-WALTPS). Mais on se heurte ici à une autre rigidité car dans ce cas les regards sont principalement tournés vers la ville. Ces études s'intéressent à l'hinterland rural qui permet d'approvisionner les villes ouest-africaines. Elles reposent sur le postulat très répandu que le développement des campagnes ne peut être tiré que par celui des villes[2], ce qui inspire une vision très « urbano-centrée » de l'économie rurale.

Les économies rurales : un potentiel qui reste à découvrir. Il manque aujourd'hui que soient sérieusement analysées les possibilités de développement d'une économie rurale basée sur la diversification des activités (développement d'un secteur secondaire et tertiaire en milieu rural) et les échanges de zone à zone (valorisation des complémentarités entre zones rurales). Il ne s'agit bien entendu pas d'ignorer l'importance des échanges entre la campagne et la ville. Mais il faut explorer le potentiel de dynamisme spécifiquement rural à travers les possibilités de spécialisations professionnelles et d'échanges économiques locaux et inter-régionaux (éventuellement transfrontaliers) ; il faut aussi établir dans quelle mesure ils peuvent être renforcés pour favoriser le développement d'une marge d'autonomie économique et de création d'emplois dans le monde rural qui allège la surcharge urbaine et maintienne le peuplement du monde rural autour de pôles ruraux. Des observations faites en 2008 sur l'économie — très dynamique — de régions éloignées de toute ville importante, comme par exemple l'Ennedi au Nord du Tchad, où les activités agro-pastorales et commerciales sont très étroitement imbriquées, encouragent à ouvrir les regards dans cette direction. ■

1. *Yakaaru baykatu Luga ci ëllëgam – document d'orientation stratégique.* Fapal, 2008, 104 pages.

2. *Pour lutter plus efficacement contre la pauvreté rurale, la première chose à faire est de changer de paradigme.* J. M. Cour, communication au forum européen pour la coopération dans le développement rural, 2002.